

Le Visa J-1 Intern

<https://j1visa.state.gov/programs/intern>

Si vous êtes étudiant dans un établissement supérieur, diplômé ou non. Ce type de visa vous autorisera à effectuer un stage d'une durée de **2 à 12 mois** à n'importe quelle période de l'année.

Même si vous partez moins de 90 jours, vous devez obtenir un visa J-1, que vous soyez rémunéré ou non. Dans le cas contraire vous pourriez être expulsé du territoire américain, car votre stage serait considéré comme du travail illégal.

- 1- Pour commencer, rendez-vous en ligne sur le site <http://www.visa-j1.fr/>, inscrivez-vous et vérifiez si vous êtes éligible. Vous devrez, pour cela, passer par le sponsor agréé de votre choix, qui vous soumettra **un formulaire à signer : le DS 7002.**

Qu'est-ce que le DS 7002 ? Il s'agit d'un formulaire que vous aurez à remplir, ainsi que l'entreprise qui vous accueillera en tant que stagiaire ». Faisant office de « convention de stage », c'est non seulement un document officiel, mais également obligatoire que vous et votre tuteur de stage devrez signer, une fois assuré que toutes les informations qui y figurent ne sont ni manquantes ni erronées.

Il comprendra tous les détails relatifs à votre stage : date de début et de fin, la mission à effectuer, le nombre d'heures à effectuer par semaine, l'indemnisation, etc.

2- Remplissez votre DS-2019

Le **DS-2019** est le document indispensable à l'obtention de votre visa J-1. Sans ce formulaire, vous ne pourrez pas obtenir votre autorisation de séjour et ne pourrez donc pas effectuer votre stage aux États-Unis.

Particulièrement difficile à obtenir néanmoins, il vous faudra l'aide d'un « sponsor », agréé par le Département d'Etat américain, pour l'avoir. L'organisme sponsor a l'autorisation de vous fournir un certificat d'éligibilité appelé certificat DS-2019, indispensable pour faire une demande de visa J-1. C'est ce dernier qui vous l'obtiendra et ce, grâce à un examen minutieux du formulaire DS 7002 ainsi que des documents que l'on vous demandera de fournir.

3- Déposez votre dossier à l'Ambassade

Vous recevrez votre DS-2019 dans un délai de deux semaines. A sa réception, vous devrez prendre contact avec l'Ambassade des États-Unis afin de constituer votre dossier, l'y déposer, mais également pour fixer un rendez-vous pour votre entretien.

4- Rendez-vous à l'entretien

C'est l'ultime étape pour l'obtention du visa. Après examen de votre dossier, l'Ambassade vous conviera pour un **entretien en anglais** avec un agent administratif américain. Pour cela, munissez-vous de votre formulaire DS-2019, du reçu de paiement de la SEVIS ou de la référence du mandat compte ainsi que de votre couverture médicale.

Vous saurez, à la fin de la séance, si votre demande a été acceptée. Si elle est acceptée, vous recevrez votre passeport et votre visa dans un **délai de quatre jours** environ.

U.S. Embassy in Paris

2 avenue Gabriel

75008 Paris

France

Phone: [33] (1)43122222

Combien coûte le Visa J1 ?

Dans la mesure où votre document d'éligibilité ne peut être délivré que par une agence accréditée, vous devrez vous attendre à ce que les services offerts par cette dernière soient payants. En conséquence, pour obtenir votre visa, vous devrez prévoir des frais pour :

Les services offerts par votre sponsor agréé :

- La mise à disposition du formulaire DS-2019.
- Le récépissé de l'enregistrement et du paiement de la taxe SEVIS.
- L'obtention d'une couverture médicale valable trois jours avant et trois jours après votre stage.
- La souscription à une assurance supplémentaire en cas de prolongation de séjour en tant que touriste.
- L'accompagnement ainsi que le suivi de toutes les démarches, par mail.
- Le suivi et l'assistance pendant toute la durée du stage aux États-Unis.

Le tarif variera selon les 3 facteurs suivants :

- L'agence de sponsor agréé que vous choisirez.
- Le type de Visa J-1 que vous souhaitez obtenir.
- La durée de votre séjour.

Procédure à l'ambassade américaine, des coûts allégés pour les stagiaires

- La demande de visa à l'Ambassade des États-Unis : **120 \$ environs**, à payer par mandat compte avant l'entretien.
- La prise de rendez-vous pour l'entretien : **14 \$** environ.
- L'enveloppe Chronopost qu'on utilisera pour vous envoyer votre visa : **20 \$** environ.

<https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr/visas-de-sejour-temporaire/>

IUT Quimper

2 rue de l'Université

29000 Quimper

Tél. 02 98 90 02 27

Accueil.IUTQuimper@univ-brest.fr

 serv-iut.univ-brest.fr